

COURS D'INTRODUCTION AU DROIT
Session de Décembre 2005

8h à 10h

Les étudiants doivent traiter les deux sujets

Sujet 1.

Décrivez et analysez la distinction entre le droit public et le droit privé .

Sujet 2.

La loi et la jurisprudence constituent les principales sources du droit.
Commentez le contenu et le processus d'élaboration de la première,
conformément aux dispositions de la Constitution du 4 octobre 1958 ainsi
que les conditions d'établissement de la seconde.

Année universitaire 2005 / 2006
Chargé de cours : Med El-Hadi CHEDDADI